

## **Annuler sa dernière action**

by LegalBox

### **Annuler sa dernière action**

L'application vous permet d'avoir un droit de remord sur les courriers que vous avez traités. Cette option est disponible si vous avez l'habilitation pour le faire.

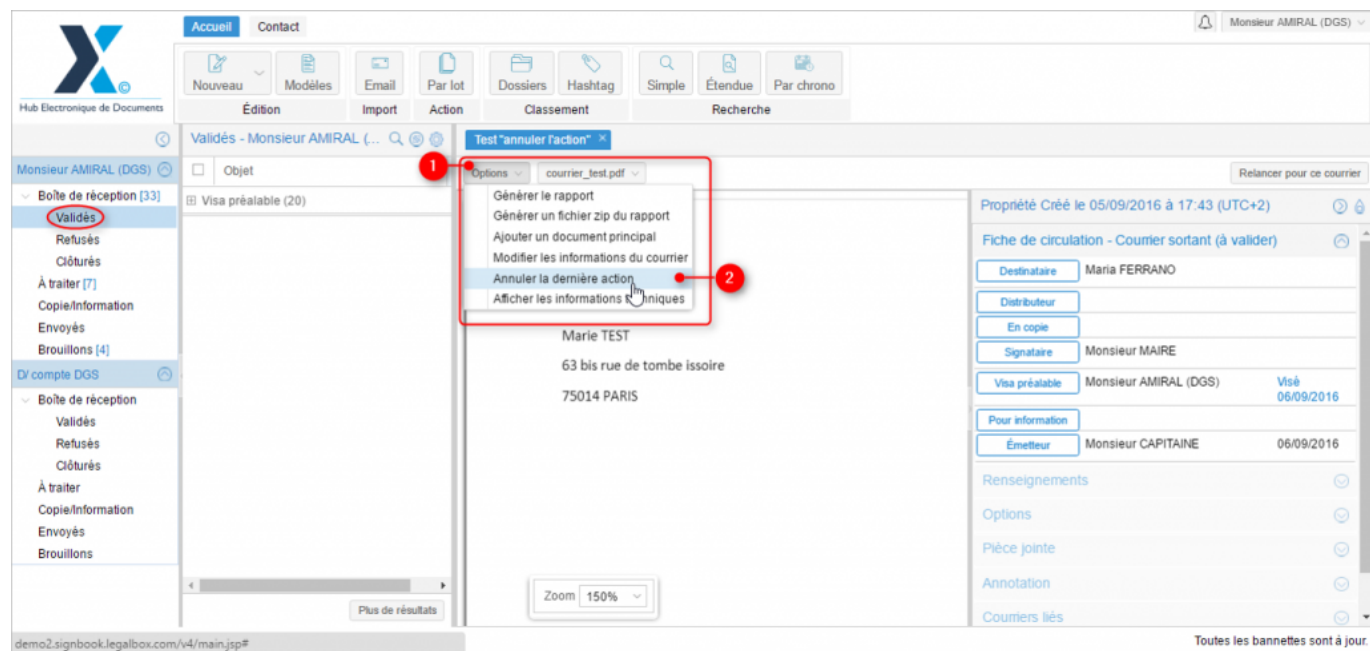
Annuler sa dernière action est possible dans le cas où vous êtes le dernier à avoir validé le courrier. Si l'agent suivant dans le circuit a déjà traité le courrier, vous ne pourrez plus revenir sur votre action.

-----

### **Où se trouve l'option "annuler l'action" ?**

Dans l'exemple ci-dessous, Monsieur Amiral a visé un document. Si Monsieur Amiral souhaite revenir sur son action, il suffit d'ouvrir le courrier à partir de la bannette "validée". Dans la fiche de circulation, on constate que Mr Maire (l'agent suivant dans la fiche de circulation) n'a pas encore signé. L'action de Mr Amiral peut donc être annulée.

Pour cela, il faut cliquer sur le bouton "option" (1) puis "Annuler la dernière action" (2) :



Une fois la dernière action annulée, le courrier revient dans la boîte de réception de l'agent qui a annulé son action. Il peut de nouveau sélectionner une nouvelle action :

Hub Electronique de Documents

Accueil Contact Monsieur AMIRAL (DGS)

Nouveau Modèles Email Par lot Dossiers Hashtag Simple Étendue Par chrono

Édition Import Action Classement Recherche

Boîte de réception - Monsieur AMI... Test "annuler l'action"

Options courrier\_test.pdf

Monsieur AMIRAL (DGS) Viser Valider

Propriété Créé le 05/09/2016 à 17:43 (UTC+2)

Fiche de circulation - Courrier sortant (à valider)

Destinataire Maria FERRANO

Distributeur

En copie

Signataire Monsieur MAIRE

Visa préalable Monsieur AMIRAL (DGS)

Pour information

Émetteur Monsieur CAPITAINE 06/09/2016

Renseignements

Options

Pièce jointe

Annotation

Courriers liés

LEGALBOX  
Marie TEST  
63 bis rue de tombe isoire  
75014 PARIS

Zoom 150%

Éléments : 20 sur 34 - Non lu(s) : 10

Toutes les bannettes sont à jour.

Copyright © 2015 LegalBox, Tous droits réservés.